



# Villages-relais du Québec

Il vous arrive certainement d'accéder par la route à des municipalités qui s'identifient en tant que *Village-relais du Québec*? Que signifie cette appellation et qu'a-t-elle à offrir à la clientèle motoneigiste?



Selon la définition officielle fournie par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTNDET) : «Un Village-relais est une municipalité de moins de 10 000 habitants reconnue par le ministère, [ ] qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire.»

d'inciter les voyageurs à y prolonger leur séjour pour des raisons, entre autres, de sécurité, après une longue journée sur la route ou... En sentier.

Selon Sylvie Bellerose, Directrice de la Fédération des Villages-relais du Québec : « Les motoneigistes qui arrivent dans un Village-relais peuvent avoir l'assurance qu'ils y trouveront tous les services dont ils ont besoin, dont une station-service en fonction, hôtellerie, restaurants et épicerie ou dépanneur et d'autres. Malheureusement, comme nos membres ne sont pas encore identifiés en sentier, les motoneigistes ne peuvent pas les repérer facilement mais nous espérons remédier le plus rapidement possible à cette situation.»

Les valeurs mises de l'avant par la Fédération des Villages-relais sont : le soutien aux membres, le partage des savoirs et des pratiques de même que la créativité. Pour ce qui intéressera plus particulièrement les motoneigistes, on peut également parler de la qualité des services et la recherche de leur amélioration, le développement du potentiel d'attractivité de chaque village et d'un sentiment d'appartenance qui encourage la mobilisation de la population.

Le fait de choisir une étape ou une destination membre de la Fédération des Villages-relais du Québec assure donc les motoneigistes qu'ils trouveront dans ce lieu tous les services de qualité dont ils ont besoin en termes d'hébergement, de restauration, de ravitaillement et d'entretien en plus d'attraits qui rendront leur séjour plus intéressant.

Plus de 40 villes et villages du Québec sont accrédités par ce regroupement et tous sont identifiés par des panneaux routiers. Comme ces affiches ne sont généralement pas visibles des sentiers, vous pouvez toujours consulter le site web de la Fédération des Villages-relais du Québec pour en connaître la liste : [www.villages-relais.qc.ca](http://www.villages-relais.qc.ca) ou sur la page Facebook : [www.facebook.com/villagesrelais](http://www.facebook.com/villagesrelais).



Les Villages-relais doivent offrir un choix d'attraits et de services plutôt large dans les secteurs touristiques, culturels et naturels; des aménagements de qualité et un environnement à leur image. L'objectif de cette reconnaissance étant

On comprend donc que le label *Village-relais* contribue à l'amélioration des infrastructures des municipalités membres, à la création de ce qu'on appelle « une valeur ajoutée » et au développement d'un sentiment de fierté lié à la qualité de l'accueil et à l'authenticité des attraits.